

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions pour les documents fournis (lettres de G. Larcher, du Sous-Préfet des Yvelines, & de VINCI-Autoroute), évoqués jeudi dernier avec votre collaboratrice.

A la lecture de la lettre de VINCI-Autoroute, nous pouvons faire les remarques suivantes :

- la phrase « ... *niveau sonore mesuré, mis à jour avec le trafic moyen journalier annuel de 2017 ...* » laisse penser que sur la base d'une seule mesure ... ancienne (et quand en 2016 ?), sous prétexte de « *mise à jour* », il y a été fait ensuite un moyennage (pour ne pas dire une atténuation) ; scientifiquement une moyenne supposerait d'avoir fait plusieurs mesures sur différents jours (intégrant les phénomènes de congés), avec des conditions météo différentes, et pas forcément favorables, comme on pourrait le soupçonner ici !
- la crédibilité de cette réponse aurait exigé que soit fourni en annexe de la lettre, le compte rendu technique de la mesure (avec la date, la météo, dont la force et le sens du vent, le lieu exact de la mesure, ...) et l'explication du calcul de « *mise à jour* », avec les hypothèses prises, le tout afin d'en apprécier la justesse et indirectement l'impartialité de l'organisme (CEREMA de Blois) !
- chaque année le trafic sur l'A10 augmente notablement (en 30 ans, passage de ~ 30000 à ~ 90000 véhicules/jour), d'où l'intérêt d'avoir le compte rendu technique, pour éventuellement faire une extrapolation en 2018, sachant qu'il s'est écoulé entre 2 et 3 ans, entre aujourd'hui et le moment de la mesure en 2016 !

Pour conclure, ne pensez-vous pas qu'il serait intéressant de faire la demande de ce dossier technique (l'envoi qui vous est adressé ne date que de environ 6 mois), qui si il ne peut être encore probant et utile aujourd'hui, pourrait le devenir dans un avenir plus ou moins lointain, au bénéfice de la commune !

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Conseil d'Administration de l'Association A.V.E.N.I.R. Longvilliers-78.